

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

VILLE DE PORTNEUF

Réunion du 2 septembre 2015

Tenue à l'hôtel de ville de Portneuf, à laquelle étaient présents Madame et Messieurs, Karine St-Arnaud conseillère et présidente, Marc Rivard, citoyen, Denis Godin citoyen Jean Genest citoyen et Julie Vallée fonctionnaire désigné et agissant à titre de secrétaire.

Était absente : Annick Voyer.

- L'ordre du jour est proposé par : M. Jean Genest
- Le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2015 est adopté avec modification suivante :

Notons la présence de M Denis Godin comme observateur suite à la démission de M Jacquelin Martel

1. Demande de dérogation pour le déplacement de la limite de propriété pour le 211, rue Notre-Dame.

Le propriétaire a déposé une demande pour déroger à l'article 4.2.1 pour réduire la largeur du terrain à 12.30 m au lieu de 13 m afin qu'un muret de béton déjà construit soit entièrement localisé sur la propriété voisine.

Le comité ne voit aucun problème à autoriser cette dérogation et recommande au conseil d'autoriser cette demande.

2. Déterminer le cout pour une demande d'usages conditionnels;

Le comité s'entend pour établir le cout pour une demande d'usage conditionnel à 200\$.

3. Modification du plan de zonage pour l'agrandissement de la zone Ra-107 a même la zone Rc-101;

Agrandir la zone Ra-107 a même la zone Rc-101 de manière à inclure le lot 2 980 213. De cette façon les deux lots résidentiels seront adossés à une zone résidentielle faible densité plutôt que haute densité. Le comité est en accord à l'unanimité.

4. Varia

Le comité demande à l'inspectrice de vérifier le cout applicable pour une demande de modification au zonage.

- Levée de l'assemblée proposée par M. Marc Rivard à 19h30

Présidente

Secrétaire